

## OPÉRATION INSTRUMENTS

# Les écoles de musique gâtées par la Loterie Romande !

**Pour la cinquième année consécutive, la Loterie Romande a permis à la SCMV d'offrir plus d'une centaine d'instruments à ses écoles de musique, pour un montant de Fr. 180'000.-.**

**C'**est le 29 août à Echallens qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie de remise des instruments, en présence des représentants des écoles de musique bénéficiaires de l'opération. Monsieur Roland Dapples, président de la Commission vaudoise de répartition de la Loterie Romande (LoRo), ainsi que Monsieur Jean-Paul Nicoulin, représentant la municipalité d'Echallens, ont également honoré l'événement de leur présence.

Dans son message, le représentant de la LoRo a notamment relevé le plaisir que constituait le subventionnement d'un tel projet pour l'institution. «En effet, il s'agit là non seulement d'une action concrète et visible, mais surtout d'un investissement pour le futur de nos collectivités régionales et culturelles, au travers de nos écoles et sociétés de musique» a-t-il expliqué.

## Des instruments diversifiés et de bonne facture

Comme dit plus haut, ce sont donc plus d'une centaine d'instruments (représentant un total de Fr. 180'000.-) qui ont été distribués aux 33 écoles de musiques bénéficiaires cette année (sur les 60 que compte la SCMV). Et il y en avait pour tous les goûts: cornets, altos, saxophones, percussions, piano électronique, tambours, bref de quoi couvrir toute la palette musicale des écoles de la SCMV. Mais à propos, comment cette répartition est-elle effectuée? «Les écoles nous font part chaque année de leurs besoins», explique Jean-Daniel Richarddet,



**Jean-Daniel Richarddet, responsable de l'opération**



**Les heureux bénéficiaires du Nord-Vaudois**



**Jean-Paul Nicoulin (municipal à Echallens), Alain Bassang (président de la SCMV) et Roland Dapples (représentant la LoRo)**



**Fébrilité au moment de la découverte de ces beaux instruments**

responsable de cette action au sein du comité cantonal. «Ensuite, l'attribution des divers instruments tient compte de différents critères, tels que le nombre d'élèves d'une école, le nombre d'instruments déjà reçus au cours des années précédentes, ainsi que le type et le prix des instruments demandés». Au niveau des fournisseurs, il est à noter que la SCMV travaille avec les fournisseurs habituels de ses écoles de musique. «Nous avons un très bon contact avec ces divers magasins de musique, qui jouent très bien le jeu au fil des années, en nous proposant des instruments de bonne qualité à des tarifs plus que corrects» relève encore Jean-Daniel Richarddet. Finalement, pour que cette opération originale et utile au développement des écoles de musique puisse se poursuivre encore de nombreuses années...n'oubliez pas de gratter, pour faire des heureux parmi nos jeunes musiciens!

STN